



LÉGENDE :

SITUATION PROJET DE PAG

- Délimitation de la zone verte du projet de PAG
- Zone d'habitation projetée

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Transports collectifs

- Arrêts de bus
- Rayon de 300m autour des arrêts de bus

Réseaux de circulation

- ◆ Échangeur A.13
- A.13 Autoroute (BD-L-TC 2008)
- N.16 Route nationale (BD-L-TC 2008)
- C.R. 155 Chemins repris (BD-L-TC 2008)
- P Aires de stationnement publiques/Nombre de places
- Zones 30 km/h et 20 km/h

EXISTANT

PROJETÉ

- ★ Accès principaux aux NQ
- ★ Accès secondaires aux NQ
- P Parkings publics projetés
- Zone 30 km/h
- ◆ Zone résidentielle

Mobilité douce

- Pistes cyclables régionales et nationales
- Sentiers auto-pédestres

PROJETÉ

- Pistes cyclables projetées
- ◆ Mobilité douce

À titre indicatif :

- Parcelles cadastrales / Immeubles (PCN 2017)
- Zone d'habitation quartier existant
- Périmètre d'agglomération du PAG en vigueur avant refonte
- Limites communales (PCN 2017)
- Limites communes limitrophes (BD-L-TC 2015)
- Courbes de niveaux (BD-L-TC 2010)

sources : ACT

Commune de Mondorf-les-Bains

Étude Préparatoire 2.02 - AE
Concept mobilité
 Localités d'Altwiès et d'Eillage

 <small>ECLAIRAGE, CONCEPT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME</small>	 <small>urbanistes et architectes</small>	<small>DATE</small> avril 2019	<small>ÉCHELLE</small> 1/9000 (A3)
--	--	-----------------------------------	---------------------------------------